

02-04-2020

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

Le dernier ajout est :

- [Le Flash-Info DRCPN : plateforme téléphonique dédiée aux agents mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire. Le numéro de téléphone est le 01 80 36 97 17.](#)
- [La note DGPN 2020-0895D du 01-04-2020 – Lutte contre les violences intrafamiliales avec saisine par les pharmaciens et extension du 114](#)
- [La note DGPN 2020-0984D du 01-04-2020 relative à l'adaptation des règles funéraires pour les services de Police](#)

TRAVAIL D'ÉQUIPES A LYON



A Lyon (69), ce sont tous les services de police qui s'unissent et se relaient pour assurer le contrôle des mesures de confinement. Les équipes tournent et ne se croisent pas, pour éviter la contamination. Les informations sont transmises et circulent sans problème. Les contrôles ont lieu dans différents secteurs de l'agglomération lyonnaise.

A Vénissieux, dans le quartier des Minguettes, la vigilance est constante, l'ambiance tendue. Une quarantaine de collègues interviennent sur les points de deals : les effectifs locaux (PS, SD, BST, CDI, GSP, BSU, PJ), mais aussi les « extérieurs », comme les CRS de Roanne. Tous sont mobilisés et travaillent ensemble.

Dans le quartier de la Guillotière, lieu de trafics divers, Police nationale et police municipale travaillent de concert pour chasser les contrevenants.

Sur le quai Gailleton, dans le centre-ville, les CRS contrôlent la validité des attestations de déplacement des travailleurs du matin et les réactions sont positives.

ENGAGEMENT DE L'ENSP DANS LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

Afin de pouvoir prêter main-forte aux services de voie publique durant la crise sanitaire, l'ENSP a dû s'organiser. La formation des cadres ne s'est ni allégée ni écourtée, bien au contraire, mais elle s'est adaptée à la crise. Ainsi, les élèves officiers et commissaires ont aujourd'hui deux missions : participer à la lutte contre le COVID-19 en renforçant leurs collègues de terrain et poursuivre leur apprentissage grâce à la formation à distance. Un challenge inédit pour ces cadres en devenir, qui nécessite d'allier organisation et adaptation. Contraints de demeurer sur site, les cadres de police étrangers (CPE), qui font partie des promotions de commissaires, bénéficient de la e-formation dans leur chambre et poursuivent ainsi leur cursus (diplôme ENSP et Master 2). C'est toute la Police nationale qui est mobilisée. Pour obtenir plus d'informations retrouvez l'interview de la commissaire de police Dorothee Celard en cliquant [ici](#).

VIOLENCES CONJUGALES : TROIS DISPOSITIFS AU SERVICE DES VICTIMES

Le dispositif d'alerte en pharmacie utilisé pour la première fois à Nancy

En une semaine, les interventions de police pour des violences intrafamiliales ont augmenté de plus de 30%. Le confinement rendant difficile le dépôt de plainte pour les femmes victimes de violences, un dispositif d'alerte en pharmacie a été mis en place. Ainsi, dans l'après-midi du samedi 28 mars, une jeune femme de 22 ans, enceinte de cinq mois, se rendait dans une officine de Nancy. Elle avait entendu parler du dispositif d'alerte dans les pharmacies, lancé par le ministre de l'Intérieur, deux jours plus tôt. Les policiers étaient prévenus par la pharmacienne et se déplaçaient rapidement pour prendre contact avec la jeune femme. Elle expliquait aux policiers qu'une nouvelle dispute avec son conjoint avait éclaté, qu'il l'avait giflée et menacée avec un couteau. L'homme était aussitôt interpellé à leur domicile, placé en garde à vue puis présenté à la Justice. Placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de se rendre chez eux et de la contacter, il sera jugé le 5 juin prochain. Consultez l'article de *France Info* en cliquant [ici](#).

Un SMS au 114

A sa création, ce dispositif a été conçu pour les personnes sourdes ou malentendantes qui souhaitent prévenir les services de secours (15, 17, 18). Pendant le confinement, les victimes de violences intrafamiliales ont la possibilité de donner l'alerte via un SMS adressé au 114. Les opérateurs derrière ce SMS d'urgence préviennent ensuite les forces de l'ordre en leur transmettant les coordonnées de la victime. Ce dispositif permet aux victimes de demander de l'aide sans se faire entendre par les auteurs des violences.

Le portail de signalement des violences sexuelles et sexistes

Face à l'important volume des tchats (50 % de plus depuis le début du confinement), le portail de signalement des violences sexuelles et sexistes, qui fonctionne 24h/24 et 7j/7 et en temps normal avec 18 personnels, a dû être renforcé par 9 effectifs supplémentaires (6 effectifs de la DDSP 78 et 3 nouvelles affectations). La DCSP se montre particulièrement vigilante pendant cette période de confinement, afin que les capacités opérationnelles du portail soient en adéquation avec les besoins exprimés par les victimes et de pouvoir leur apporter toute l'aide et le soutien nécessaires.